

Compte-rendu* du petit déjeuner/débat APR, Cercle Européen, 1 rue Massenet, 67000 Strasbourg.		
Date	Thème	Intervenant
20 janvier 2006	La promotion économique du Bas-Rhin	Mme Monique Jung (directrice adjointe de l'ADIRA, Strasbourg)
Rédaction : H. Nonn		

\* Accédez aux autres comptes-rendus disponibles sur notre site <http://www.apr-strasbourg.org/>  
et inscrivez vous pour recevoir toute l'information APR.

## 1 - Exposé - La démarche de l'ADIRA

Dans ses actions de prospection, en tant que Comité d'expansion, l'ADIRA fait valoir :

- ° la situation géographique de la région dans son environnement rhénan ; l'accessibilité qu'elle permet à un marché à haut pouvoir d'achat (le 3<sup>ème</sup> plus fort PIB/hab des régions françaises, soit 2439 euros/personne),
- ° L'Alsace région ouverte à l'international, exportatrice (1ère région de France), où sont présentes plus de 1100 sociétés étrangères (assurant 45% des emplois industriels régionaux).
- ° La présence des institutions européennes, d'instances régionales et d'organismes européens (>100).
- ° Les atouts en matière de formation et d'emploi : main d'œuvre multilingue, apprentissage et formation professionnelle, enseignement supérieur (Universités, Ecoles...).
- ° Le niveau important de la recherche, ses pôles d'excellence, ses contrats avec les industries de la région, ses résultats.
- ° Les secteurs-clés industriels, et les emplois métropolitains supérieurs.

Dans ses orientations actuelles, la démarche est axée sur la mise en avant des compétences scientifiques et technologiques comme « vecteurs » de l'industrie régionale, et sur le travail en réseaux (cf les pôles de compétitivité, les SPL, les clusters).

- ° Un appui sur une exploitation particulière, initiée par l'ADIRA, des

études de l'OST<sup>1</sup> permet de positionner l'Alsace parmi les régions et dans l'ensemble national, sur des indicateurs de compétence, d'innovation, de publications scientifiques, de brevets...

° Un partage d'informations est effectué avec le CNRS, l'ULP et avec d'autres collectivités territoriales, en termes de suivi et d'évolution des indicateurs, d'outils d'alerte ; à cet effet a été initié un « Observatoire de la recherche » ; il y a 2 ans par Madame JUNG à l'ADIRA.

° On peut faire état de l'importance de plusieurs pôles scientifiques et techniques en Alsace (sciences de la vie : 91 labos, 3000 personnes ; biologie moléculaire : 76 labos, 260 postes de R et D ; nanotechnologies: 9 labos et 300 scientifiques dans les matériaux l'optique, les biotechnologies ; chimie avec 1 prix Nobel, le premier rang national en nombre de chercheurs...

° Et, plus particulièrement, sont montrées les synergies et partages d'information, les interfaces, la transversalité. Un bon exemple : BioValley soulignant l'importance des réseaux intellectuels, industriels, sociaux et culturels dans le Rhin supérieur, la dynamique porteuse de travaux sur la santé et l'environnement, les transferts technologiques, les créations de *start-up*, des alliances internationales...

Le marketing territorial et économique s'appuie donc, comme pour BioValley, sur cette conjonction des compétences de la recherche et de l'industrie avec les « qualités régionales » de situation et d'attraits, culture, gastronomie, qualité de vie y compris.

La volonté politique de promotion de la recherche comme levier de développement est visible : cf pôles de compétitivité, budget du Conseil régional (+15% en ce domaine, accompagnement des efforts nationaux et universitaires.

## 2 - Débat

Il permet de prolonger l'exposé et de fournir d'autres précisions

### ° Sur les activités de l'ADIRA

En 2005, elles ont permis la création ou l'extension de 124 entreprises, ouvrant 1700 emplois nouveaux (2/3 = entreprises déjà en Alsace, 1/3 = créations ex nihilo) ; 20 entreprises en difficulté ont été accompagnées et le suivi de ces opérations est assuré (que les firmes soient françaises, étrangères ou internationales). Exemple : les investissements récents de General Motors, Eli Lilly, Millipore... Est en cours l'important dossier de Stracel. Dans les nouveaux investissements de firmes déjà installées, le travail doit tenir compte de l'existant et des projets de la firme vus de façon globale, avec ses implications particulières en région sur le site. Sur les dossiers de création, a priori plus ouverts, l'ADIRA s'efforce de nourrir des argumentaires destinés à faciliter les choix, et couvrant plusieurs

---

<sup>1</sup> Observatoire des Sciences et de Techniques (MINEFI - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie)

champs (par ex : volets financiers, économies externes, compétences accessibles...). Au regard des « délocalisations » - qui jusqu'ici n'entraînent qu'un faible pourcentage de fermetures - Madame JUNG souligne qu'elles ne sont pas le danger le plus immédiat pour l'économie régionale. Sont plus sensibles « les non-localisations » ou les « non-investissements » dans certains domaines ou volets d'activité. Car la réorganisation de l'outil de production est un passage « utile » et « nécessaire » à la sauvegarde des entreprises.

#### ° Sur la coopération économique dans le Rhin supérieur

Sont rappelés les organes ou structures de coopération transfrontalières, et les clusters qui fonctionnent bien.

Evidemment, pour les implantations qui doivent soutenir la vie des bassins d'emploi, la concurrence est logique, compréhensible.

Pour la prospection, une convergence de rôles des Comités d'expansion s'opère dans le cadre d' « *Alsace international* ».

Les contacts Bas-Rhin/Ortenau sont jugés « insuffisants », est-il signalé par un intervenant ; lequel s'interroge par ailleurs sur le projet d' « *Institut européen de la Technologie* ».

#### ° Sur l'articulation industrie/tertiaire (supérieur)

Si les synergies d'activités au sein des professions du tertiaire supérieur paraissent trop limitées (selon un intervenant), Madame JUNG pense que là se trouvent des marges de progression certaines ; en tout cas, la promotion de l'Alsace fait valoir les ressources du système urbain alsacien comme du Rhin supérieur : c'est l'ensemble du potentiel territorial qui est mis en avant, les choix plus ponctuels de localisation étant davantage conditionnés par les cahiers des charges des entreprises, par la qualité de main d'œuvre des bassins d'emploi et par les emplacements de zones d'activités.

#### ° Sur l'appréciation des volets défavorables à l'Alsace

Un intervenant fait état d'évolutions posant problèmes : ceux des dessertes rapides, de la montée du chômage, des compétences devenant inadaptées. A quoi il est répondu qu'il faut moduler les appréciations et analyser les raisons du problème. Ainsi dans les industries de main d'œuvre, la santé économique est devenue dépendante des « niches » de marché, dès lors que la compétitivité ne joue plus sur les coûts de production et de main d'œuvre. Pour les autres industries, bien des choses dépendent de la flexibilité acquise ou développée (celle du travail, celle de l'outil de production) comme des qualités d'innovation.

Il reste que l'environnement conjoncturel (cf l'Allemagne) fragilise la santé économique régionale, et l'emploi frontalier. Que s'affirme le besoin de créer des emplois pour les jeunes (cf croissance démographique régionale) ; que s'accroît le nombre d'entreprises en difficultés.

#### ° Sur l'observatoire de la Recherche et sur la prospective régionale

° La question est posée des conditions de l'émergence et de la stratégie de l'Observatoire. L'Observatoire est issu de travaux de l'ADIRA, de

ses collaborations avec l'OST, et avec les instances scientifiques régionales. Il vise un partage d'informations, l'affinement et la co-production d'indicateurs et d'outils de veille (tendances, prospective), un signalement de leviers de développement. L'ADIRA lance aussi des rencontres et colloques avec des organes allemands ayant des outils semblables (Karlsruhe, Dresde) ; la concurrence n'est pas antinomique à une stratégie de développement régional.

° La réflexion prospective est partagée. Les travaux organisés dans le programme PETRA et dans le Schéma régional de développement économique, comme à l'ADIRA, convergent sur la recherche de priorités, de coopération entre recherche publique et recherche privée, etc. Il peut être bon d'y réfléchir et d'en parler dans divers endroits, et d'avoir plusieurs pierres pour bâtir un édifice (collectivement ou en partenariat). L'identification des « technologies-clés » a déjà constitué un apport, une lisibilité externe de grand intérêt ; un thésaurus plus fin est néanmoins souhaitable, et les coopérations sont indispensables pour réaliser une prospective.

Le souhait général est enfin formulé : prolonger le présent échange (modalités à établir) dont la richesse a été unanimement reconnue.